

CERTIFICAT FABRICANT 2020-2021

Nous attestons par la présente que l'ensemble de notre fabrication est réalisée suivant:

Fabrication :

Les directives d'assemblage de notre gammiste la société REHAU.

Selon le DTA validé du CSTB N° 6/11-2003 pour la gamme Aralya ou Titanium

Selon le DTA validé du CSTB N°06/11-1943 pour la gamme coulissant S717

L'ensemble des vitrages mis en place dans nos menuiseries a la certification CEKAL.

Le marquage cekal est visible dans chaque vitrage sur l'intercalaire

Qualité :

SIMP est titulaire d'une démarche qualité conforme au cahier des charges Qualibat et met en œuvre un contrôle de production selon NF EN 14351-1.

Classement revendiqué A3 E7B VA3

Thermique :

L'ensemble de notre production, qui a été validée par les rapports d'essai du CSTB ci-dessous est conforme aux directives.

Gamme Aralya : N°2010-REHAU-001(16/10/2010)

Gamme Titanium équivalent à la gamme tradition confort : N° Val-REHAU-02 (14/03/2011)

Gamme Coulissant S717 : N°2010-REHAU-002 (16/12/2010)

L'ensemble de nos gammes ci-dessus est éligible au CITE 2020/2021 suivant le tableau de correspondance.

$U_w \leq 1,3 \text{ w/m}^2.K$ et $SW \geq 0,30$ châssis à la française équivalent Acotherm TH12

$U_w \leq 1,7 \text{ w/m}^2.K$ et $SW \geq 0,36$ coulissant équivalent Acotherm TH12

RC et Décennale Fabricant :

Notre société a souscrit un contrat d'assurance « responsabilité civile des fabricants »

N° 181204620 auprès du GAN 9 rue de la République 76290 MONTIVILLIERS

Afin de faire valoir ce que de droit,

Steve GRANDPIERRE

P.D.G.